



COMMUNE DE SAINT-GENIS-POUILLY
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022.00115

Département de l'Ain
Arrondissement de Gex

Convocation : 31 août 2022

Nombre de Conseillers élus : 33
Conseillers en fonction : 33
Conseillers présents : 22
Votants : 31

Séance du 06 septembre 2022

Sous la présidence de Monsieur Hubert BERTRAND, Maire

Présents : M. Hubert BERTRAND, Mme Christiane RYCHEN DIT RICH, M. Gilles CATHERIN, Mme Anne FOURNIER, M. Gaëtan COME, Mme Annick MAADI, Mme Sylvie DIDELLE, Mme Olga AMPAUD, M. Romain BALADA, Mme Sophie BOREL MULLIER, M. Nicolas LIGNOT, M. Philippe MATARRANZ, M. Samuel NIANG, M. Jean-Marie TARTIVEL, M. Philippe THEVENON, Mme Sylvie BOUCLIER, M. Bernard BOURDON, Mme Marie-Christine CANSELL, Mme Sylvie DURAND, Mme Monique GONZALEZ, M. Jacques LACOTE, Mme Anne-Sophie MARCHAND

Procurations : M. Didier PATROIX donne pouvoir à M. Gilles CATHERIN, M. Patrice DRIVIERE donne pouvoir à Mme Annick MAADI, M. Jean-Paul BOCCARD donne pouvoir à Mme Christiane RYCHEN DIT RICH, M. Mehdi DEHRIB donne pouvoir à M. Philippe MATARRANZ, M. Elie DUPI donne pouvoir à Mme Sylvie DIDELLE, Mme Virginie GUILLER donne pouvoir à Mme Anne FOURNIER, Mme Sabrina MERHAZ donne pouvoir à M. Hubert BERTRAND, Mme Olivia RASOLOARIJAO donne pouvoir à Mme Olga AMPAUD, M. Jean-Marie KOCH donne pouvoir à Mme Sylvie BOUCLIER

Excusés : Mme Morgane ABDOUL, Mme Elodie MAGANGA

Absents :

Secrétaires de Séance : Mme Christiane RYCHEN DIT RICH, Mme Sylvie BOUCLIER, Mme Anne-Sophie MARCHAND

OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT «CINÉMA PASS'REGION» AVEC LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES

La commune de Saint-Genis-Pouilly est partenaire du PASS REGION pour son activité cinéma depuis 2019. Ce pass est distribué à tous les lycéens de la Région Rhône-Alpes Auvergne qui bénéficient de 5 places de cinéma à 5€ dans les salles de cinéma.

La ville de Saint-Genis-Pouilly est aussi partenaire du PASS REGION depuis 2017 avec son activité théâtre. Environ 150 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif pour aller au théâtre du Bordeau chaque saison.

RECU EN PREFECTURE

Le 08 septembre 2022

VIA DOTELEC - FAST Actes

001-210103545-20220906-D0011510-DE

Avec la présence du lycée international à Saint-Genis-Pouilly et au regard des nombreuses demandes des lycéens du Pays de Gex, la poursuite du partenariat déjà existant avec le PASS REGION SPECTACLE VIVANT et le PASS REGION CINEMA est pertinent et répond à la volonté de la commune d'ouvrir le cinéma à tous les publics.

Pour ce faire, la ville doit signer une convention pour une durée de 5 ans avec la Région Rhône-Alpes Auvergne. Celle-ci est annexée à la présente et détaille les modalités d'exécution du dispositif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE, à l'unanimité**, la convention "cinéma Pass' Région" avec la Région Rhône-Alpes Auvergne pour la mise en place du Pass région telle que jointe en annexe ;
- **AUTORISE, à l'unanimité**, Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire,
H. BERTRAND

